

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2019**

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 10
Pouvoirs : 3
Absent non excusé : 1
Absents excusés : 4

Date de convocation : 18 juin 2019

Etaient présents : Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Dominique WEYANT ; M. Christian FORFERT ; Mme Hélène FAVRE MONNET ; Mme Roseline KLEIN-BELLUCO ; M. Christian SCHMITZ ; Mme Enza BAROTTE ; Mme Véronique THILL ; M. Claude NEVEUX ; M. Nicolas ROQUEL

Etaient absents excusés : M. David HEIB a donné procuration à M. Nicolas ROQUEL ; M. Gérard IMBS a donné procuration à M. Dominique WEYANT ; M. Pascal JOLIOT a donné procuration à Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Julie LAFFAY.

Absent non excusé : Mme Cindy DOS REIS.

Secrétaire de séance : Mme Roseline KLEIN-BELLUCO.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 13 mai 2019.

Mme Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB : 3.5 028/2019 : TRAVAUX DE LA CRYPTTE DE L'ÉGLISE

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal l'intérêt historique et architectural exceptionnel de la crypte de l'église Saint Pierre classée Monument Historique depuis 1930.

Il informe les membres du Conseil Municipal du compte-rendu de visite de la DRAC qui souligne l'état sanitaire inquiétant de la crypte avec des problèmes d'infiltration et par conséquent, de détérioration des enduits. La DRAC conseille, d'effectuer un diagnostic sanitaire avant travaux.

Il informe les membres du Conseil Municipal des démarches à effectuer et des possibilités de financement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De faire parvenir une lettre d'intention à la DRAC pour l'inscription du diagnostic et son subventionnement au programme 2020.
- De faire parvenir une lettre d'intention à la Région Grand Est pour l'inscription du diagnostic et son subventionnement en 2020.
- De lancer, après accord de la DRAC et de la Région, un appel d'offres comportant une tranche ferme, le diagnostic sanitaire, une tranche conditionnelle, les travaux, sous réserve d'obtention des financements et de l'accord du nouveau Conseil Municipal après les élections de 2020.

Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20190624-2019DEL028-DE
Reçu le 03/07/2019



DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR

- De déléguer la rédaction des pièces à l'association laïque ENPha qui a pour objet de conserver le patrimoine architectural de l'église. Cette association sollicitera l'assistance de la DRAC pour ce travail.
- Autorise le Maire à signer toutes pièces nécessaires.

VOTES : A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Préfecture pour contrôle de la légalité le 03 juillet 2019 et sa publication le 03 juillet 2019.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy Le Veneur, le 03 juillet 2019
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU

